

Chapitre



ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION

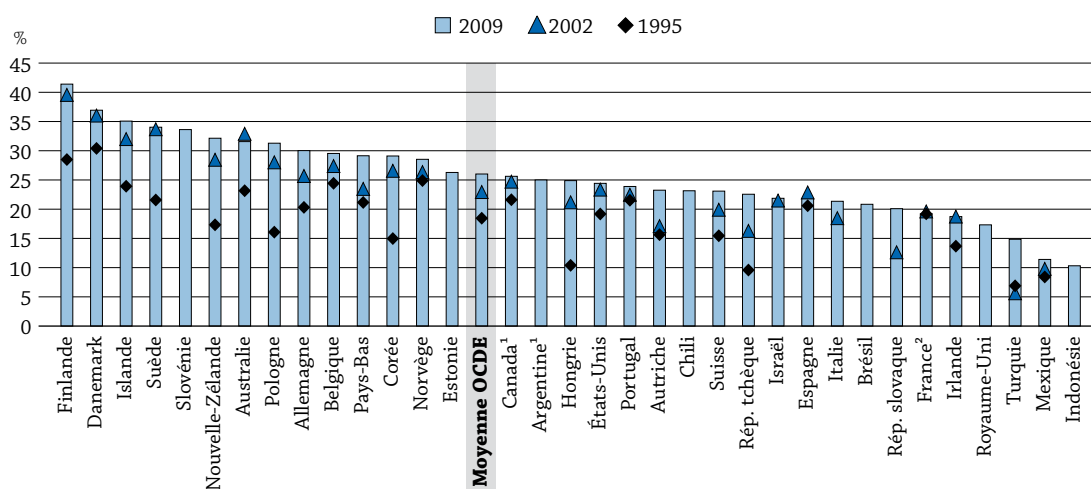


QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

- La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Dans près de deux tiers des pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants âgés de 3 et 4 ans sont accueillis dans des structures préprimaires ou primaires.
- Dans 24 des 31 pays de l'OCDE à l'étude, plus de 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Ce pourcentage est supérieur à 90 % en Belgique, en Irlande, en Pologne et en Slovaquie.
- En Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Slovaquie et en Suède, plus de 30 % des adultes âgés de 20 à 29 ans sont scolarisés. Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les effectifs scolarisés ont augmenté de 8.2 points de pourcentage entre 1995 et 2009 dans les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont comparables.

Graphique C1.1. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2000 et 2009)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés




1. Année de référence : 2008.

2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932468286>

■ Contexte

Les élèves de 15 ans tendent à afficher de meilleurs résultats aux épreuves de l'enquête PISA s'ils ont été préscolarisés que s'ils ne l'ont pas été, après contrôle du milieu socio-économique (OCDE, 2010b). Ces dix dernières années, de nombreux pays ont développé l'accueil de la petite enfance. Cette priorité accrue à l'accueil de la petite enfance a donné lieu à l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire dans certains pays, à la gratuité de la préscolarisation et à la création de programmes qui allient accueil et éducation de la petite enfance dans le cadre institutionnel.

La scolarisation est presque universelle pendant l'obligation scolaire dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le risque accru de chômage et les autres formes d'exclusion qui menacent les jeunes adultes dont le niveau de formation est insuffisant (voir l'indicateur A7), poussent les jeunes à poursuivre des études au-delà de la

scolarité obligatoire et à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Ce diplôme de fin d'études secondaires est devenu la norme dans la plupart des pays de l'OCDE, et la majorité des formations du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont conçues pour préparer les élèves à poursuivre des études tertiaires (voir l'indicateur A2).

Les formations tertiaires sont souvent associées à une probabilité plus élevée de trouver un emploi et de le garder en temps de crise (voir l'indicateur A7), à de meilleures perspectives de rémunération (voir l'indicateur A8) et à un plus grand bien-être (engagement dans la vie de la société et perception de l'état de santé) (voir l'indicateur A11). Les taux d'accès aux différentes formations tertiaires sont, en quelque sorte, des indicateurs de la mesure dans laquelle la population acquiert des connaissances et des compétences pointues qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société de la connaissance d'aujourd'hui (voir l'indicateur C2).

Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, en particulier de type A (largement théorique), ont augmenté dans la majorité des pays à mesure que les étudiants ont pris conscience des avantages économiques et sociaux que pouvait leur procurer une formation de ce niveau (voir l'indicateur A3). Les formations tertiaires de type A absorbent une grande partie des moyens disponibles, car elles sont généralement plus longues que les autres formations tertiaires (voir l'indicateur B1). De plus, avec l'internationalisation de l'enseignement tertiaire, certains établissements doivent également adapter leurs cursus et leurs modes d'enseignement à des populations d'étudiants d'une plus grande diversité culturelle et linguistique (voir l'indicateur C3).

■ **Autres faits marquants**

- **Tous les enfants, ou presque, sont scolarisés pendant 13 ans au moins dans le cadre institutionnel dans les pays de l'OCDE.** La quasi-totalité de la population (90 % au moins) est scolarisée pendant au moins 14 ans en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Estonie, en France, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède. À titre de comparaison, les taux de scolarisation dépassent 90 % pendant au plus 11 ans en Argentine, au Chili, en Corée, aux États-Unis et au Mexique, mais pendant 9 ans au plus au Brésil, en Indonésie et en Turquie. La scolarisation gratuite et obligatoire a toutefois permis l'accès universel à l'éducation des enfants âgés de 7 à 15 ans au Brésil, de 6 à 14 ans en Indonésie et de 7 à 13 ans en Turquie.
- **Les enfants de 3 et 4 ans sont plus susceptibles d'être accueillis dans des structures préprimaires et primaires dans les 21 pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE (UE21) que dans les autres pays de l'OCDE.**

■ **Tendances**

Les taux de scolarisation ont continué d'augmenter tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement tertiaire dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE entre 1995 et 2009. La progression des taux de scolarisation des 15-19 ans et des 20-29 ans s'est ralentie au cours des cinq dernières années dans un tiers environ des pays dont les données sont disponibles ainsi qu'en moyenne, tous pays de l'OCDE confondus. Dans l'enseignement secondaire, ce constat s'explique vraisemblablement par la scolarisation quasi-généralisée.

Analyse

Préscolarisation

La préscolarisation est quasi-généralisée dans les pays de l'OCDE ; les résultats de l'enquête PISA confirment l'importance de la préscolarisation pour la poursuite du parcours scolaire (OCDE, 2010i). Dans la plupart des pays, les élèves tendent à obtenir de meilleurs résultats scolaires s'ils ont été préscolarisés que s'ils ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique.

L'accueil et l'encadrement de la petite enfance s'avèrent très utiles, car ils jettent des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et assurent un accès équitable aux possibilités d'apprentissage ultérieures. Nombreux sont d'ailleurs les pays qui en ont pris conscience et qui généralisent la prise en charge des enfants dès l'âge de trois ans. Toutefois, les structures institutionnelles d'accueil préscolaire sur lesquelles porte cet indicateur ne sont pas les seules à offrir un encadrement de qualité aux jeunes enfants. Dans les pays scandinaves, par exemple, l'accueil et l'encadrement de la petite enfance s'inscrivent dans le cadre institutionnel, mais les données ne sont pas fournies au sujet des enfants âgés de moins de trois ans. Se baser sur cet indicateur pour tirer des conclusions sur la préscolarisation et la qualité de l'encadrement préprimaire demande donc de la prudence.

Dans presque la moitié des pays membres de l'OCDE, la scolarisation généralisée (c'est-à-dire des taux de scolarisation supérieurs à 90 %) commence entre l'âge de 5 et 7 ans. Toutefois, dans près de deux tiers des pays de l'OCDE, 70 % au moins des enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires (voir le tableau C1.1a). Le taux moyen de scolarisation est supérieur à 75 % dans l'UE21, mais s'établit à 70 % seulement dans les pays de l'OCDE. Selon les chiffres de 2009, les taux de scolarisation des 3-4 ans atteignent ou dépassent 95 % en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie et en Norvège. La Turquie est le seul pays où moins de 9 % des enfants de 3 et 4 ans sont scolarisés, ce qui s'explique vraisemblablement par la rareté des structures d'accueil préprimaire, dont la plupart sont privées et, donc, payantes, ou par des facteurs socio-culturels. Les enfants de moins de 3 ans fréquentent aussi les structures d'accueil prévues pour les enfants plus âgés en Belgique (17.1 %), en Espagne (24.6 %) et en Fédération de Russie (17.6 %). La préscolarisation des enfants débute à l'âge de 2.5 ans en Belgique et de 1.5 an en Fédération de Russie, et à un âge inférieur encore en Espagne. Les enfants peuvent être accueillis dans des structures préscolaires à partir de l'âge de deux ans au Danemark et en Islande, mais leur accueil sort du cadre des données de l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation*.

Scolarité obligatoire

La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE, ainsi que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. Entre l'âge de 5 et 14 ans, les taux de scolarisation sont supérieurs à 90 % dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Selon les chiffres de 2009, ces taux sont supérieurs à 95 % dans tous les pays, sauf au Chili, en Fédération de Russie, en Pologne et en Turquie (voir le tableau C1.1a).

Scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

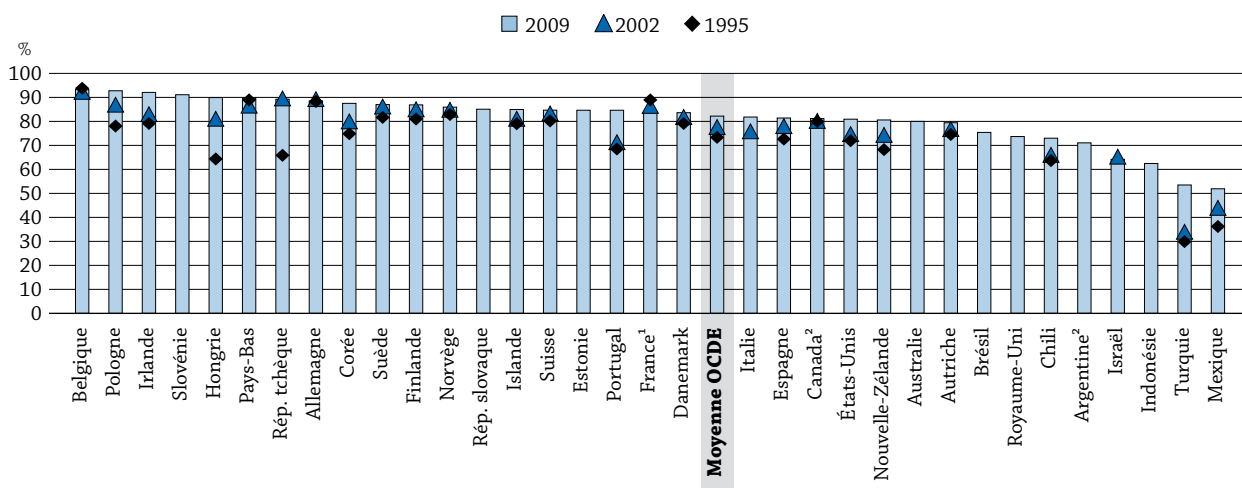
Avec l'accroissement constant de la scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les pays doivent offrir aux élèves des parcours plus diversifiés. Les pays n'ont pas tous choisi la même approche pour relever ce défi. Dans l'enseignement secondaire, certains proposent des formations générales, non sélectives, pour offrir à tous les élèves les mêmes possibilités d'apprentissage, tandis que d'autres différencient davantage les filières (générales, préprofessionnelles et/ou professionnelles ; voir la section « Définitions » ci-après).

Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans donnent la mesure des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans ont augmenté de 9.3 points de pourcentage entre 1995 et 2009, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (soit une croissance annuelle de 0.7 point de pourcentage) (voir le tableau C1 .2).

Les taux de scolarisation des 15-19 ans ont progressé de manière constante dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE entre 1995 et 2005. Durant cette période, ces taux sont passés de 74 % en 1995 à 81 % en 2005. Les taux ont augmenté à un rythme moins soutenu ces quatre dernières années : le taux moyen de 2009 s'établit à 83 %.

Graphique C1.2. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2002 et 2009)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.

2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468305>

Les taux de scolarisation ont progressé d'environ 1 point de pourcentage, voire moins, entre 2005 et 2009 dans environ la moitié des pays, ont diminué de 3 points de pourcentage en Estonie durant la même période et ont diminué de près de 15 points de pourcentage entre 2005 et 2008 en Grèce. Les taux de scolarisation de 2009 sont supérieurs à 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Irlande, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau C1.2).

Les taux de scolarisation ont convergé ces 14 dernières années dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, ces taux ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage en Hongrie, en République tchèque et en Turquie, et de près de 15 points de pourcentage, voire davantage, au Mexique, en Pologne et au Portugal, mais ils sont restés pratiquement inchangés en Allemagne, en Belgique, au Canada (jusqu'en 2008), en Israël et aux Pays-Bas, où les 15-19 ans sont nombreux à être scolarisés. En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué et est passé de 89 % à 84 % durant cette période (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.2).

Les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont pour la plupart âgés de 15 à 18 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Dans tous les pays dont les données sont disponibles (sauf en Argentine pour les adolescents âgés de 16 ans, en Indonésie, au Mexique et en Turquie), 85 % au moins des adolescents âgés de 15 et 16 ans sont scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire se termine à partir de l'âge de 18 ans dans la plupart des pays. Toutefois, plus de 50 % des individus âgés de 18 ans sont encore scolarisés à ce niveau d'enseignement. À l'âge de 19 ans, un individu sur quatre est toujours scolarisé à ce niveau dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est supérieur à 40 % en Allemagne, au Danemark, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse (voir le tableau C1.1b disponible en ligne).

Dans certains pays de l'OCDE, un quart, voire davantage, des individus âgés de 20 ans suivent encore des études secondaires. C'est le cas en Allemagne (25 %), au Danemark (31 %), en Islande (36 %), aux Pays-Bas (27 %) et en Slovénie (26 %) (voir le tableau C1.1b disponible en ligne). Ce phénomène peut s'expliquer par la durée plus longue des formations, le redoublement, l'entrée tardive dans la vie active ou de la concomitance de la formation et de l'emploi.

Parmi les 15-19 ans, les taux de scolarisation sont légèrement plus élevés chez les filles que chez les garçons dans la quasi-totalité des pays. L'écart de taux en faveur des filles représente plus de 5 points de pourcentage en Argentine, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en Israël, au Portugal et au Royaume-Uni. En revanche, les taux de scolarisation sont plus élevés chez les garçons que chez les filles en Suisse et en Turquie (voir le tableau C1.1a).

Filière professionnelle et formation sous contrat d'apprentissage

La structure de la filière professionnelle varie selon les pays, qui dosent chacun à leur façon programmes professionnels et préprofessionnels et formations sous contrat d'apprentissage. De nombreux pays de l'OCDE proposent des formations professionnelles dès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais certains n'y donnent accès qu'après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les formations à vocation professionnelle sont considérées comme relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche, en Espagne et en Hongrie, mais de l'enseignement post-secondaire au Canada.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 13 proposent un système d'éducation non différencié : les élèves âgés de 15 ans suivent tous le même programme de cours. Toutefois, même dans ces systèmes, les élèves peuvent choisir entre différentes filières et différents cours en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs objectifs académiques (voir la section ci-dessous à propos de la différenciation scolaire). Dans les 19 autres pays de l'OCDE, le système d'enseignement est stratifié : les élèves peuvent être orientés vers au moins deux programmes de cours différents. Cette différenciation intervient à l'âge de 14 ans, en moyenne, mais dès l'âge de 10 ans en Allemagne et en Autriche, et dès l'âge de 11 ans en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Turquie (voir le tableau C1.3).

Dans 13 des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la majorité des élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent des formations préprofessionnelles ou professionnelles. Dans la plupart des pays de l'OCDE dotés d'un système de formation en alternance (en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse), ainsi qu'en Argentine, en Belgique, en Chine, en Finlande, en Italie, en Norvège, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède, 50 % au moins des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en filière préprofessionnelle ou professionnelle. Le Brésil, le Canada, le Chili, la Corée, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et le Royaume-Uni font figure d'exception à cet égard : 60 % au moins des élèves sont en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, malgré l'existence de formations préprofessionnelles et/ou professionnelles (voir le tableau C1.3).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les formations professionnelles sont dispensées en milieu scolaire dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, en Autriche, en Islande et en République tchèque, 40 % au moins des élèves suivent une formation professionnelle qui allie des cours en milieu scolaire à une expérience pratique en entreprise. En Allemagne, au Danemark, en Hongrie, en Irlande et en Suisse, 75 % au moins des élèves en filière professionnelle combinent formation en milieu scolaire et formation en entreprise.

Le tableau C1.3 indique les taux de scolarisation dans les formations sous contrat d'apprentissage qui sont reconnues dans le système d'éducation des pays. Dans la plupart des pays, sauf au Brésil, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Japon, au Portugal et en Suède, il existe un système de formation sous contrat d'apprentissage sous une forme ou sous une autre. Dans certains pays (par exemple en Allemagne, en Autriche et en Hongrie), ce contrat d'apprentissage est conclu entre l'apprenti (et non l'établissement de formation professionnelle) et une entreprise. La majorité des pays proposent des cursus professionnels qui allient une formation en milieu scolaire et une formation pratique en entreprise. La Suède expérimente actuellement une formation sous contrat d'apprentissage à titre de complément aux formations en milieu scolaire. Aux États-Unis, les formations sous contrat d'apprentissage existent, mais elles ne sont généralement pas reconnues par le système d'éducation.

Les critères minimaux d'accès aux formations sous contrat d'apprentissage varient selon les pays, mais se limitent généralement à l'obtention d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire. C'est le cas en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en France, en Irlande, en Israël, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie.

En Autriche, il faut au moins avoir terminé neuf années d'études de scolarité obligatoire, tandis qu'aux États-Unis, ces formations sont accessibles aux titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. En Australie, en Belgique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, l'accès à ces formations est conditionné (totalement ou en partie) par l'âge. En Nouvelle-Zélande, ces formations sont en outre réservées aux actifs occupés. En Turquie, ces formations sont ouvertes aux diplômés de l'enseignement primaire, mais ceux-ci doivent être âgés de 14 ans au moins et être sous contrat de travail. Enfin, en Fédération de Russie, il n'existe pas de critères réglementaires d'accès à ces formations sous contrat d'apprentissage.

Les formations sous contrat d'apprentissage sont de durée fixe dans certains pays : elles durent entre un et quatre ans en Allemagne, au Danemark, en France, en Irlande, en Israël, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Slovaquie. En revanche, elles sont de durée variable dans d'autres pays (notamment en Autriche et en Belgique) en fonction du domaine d'études, du type de qualification qui les sanctionnent et des connaissances et/ou de l'expérience des candidats.

Les formations sous contrat d'apprentissage sont sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires dans la plupart des pays, mais elles peuvent donner lieu à la délivrance d'un diplôme d'un niveau supérieur dans quelques pays (par exemple, l'*Advanced Diploma* en Australie).

Scolarisation en fin de scolarité obligatoire et au-delà

Les individus dont le niveau de formation est insuffisant sont plus exposés au risque de chômage et à d'autres formes d'exclusion que ceux qui sont plus instruits. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le passage de l'école à la vie active est désormais un processus plus long et plus complexe, qui permet – ou impose – aux jeunes d'associer formation et activité professionnelle afin d'acquérir des qualifications valorisées sur le marché du travail (voir l'indicateur C4).

L'analyse des taux de scolarisation par niveau d'enseignement et par âge montre qu'il n'existe pas de corrélation nette entre la fin de la scolarité obligatoire et la baisse des taux de scolarisation. La fin de la scolarité obligatoire intervient entre l'âge de 14 ans en Corée, au Portugal, en Slovaquie et en Turquie, et l'âge de 18 ans en Allemagne, en Belgique, au Canada (dans certaines provinces), au Chili, en Hongrie et aux Pays-Bas (voir le tableau C1.1a). Toutefois, l'âge légal de la fin de l'obligation scolaire ne correspond pas toujours à l'âge auquel le taux de scolarisation est supérieur à 90 %. Si les taux de scolarisation restent élevés jusqu'en fin d'obligation scolaire dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, ils passent toutefois sous la barre des 90 % avant l'âge légal de la fin de la scolarité obligatoire en Allemagne, en Belgique, au Brésil, au Canada, au Chili, aux États-Unis, en Hongrie, en Israël, au Mexique, aux Pays-Bas et en Turquie (voir le tableau C1.1a et le tableau C1.1b disponible en ligne). Ce phénomène s'explique peut-être en partie par l'âge relativement élevé qui correspond à la fin de la scolarité obligatoire : 18 ans en Allemagne, en Belgique, au Canada, au Chili, en Hongrie et aux Pays-Bas, et 17 ans au Brésil, aux États-Unis (en moyenne) et en Israël. En Belgique et aux États-Unis, la diminution, en valeur absolue, de la scolarisation à l'âge de 18 ans est compensée par une scolarisation relativement élevée dans l'enseignement tertiaire (taux supérieurs à 30 %).

Dans la majorité des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, la chute la plus forte des taux de scolarisation intervient à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et non à la fin de la scolarité obligatoire, et les taux de scolarisation commencent à baisser progressivement à partir des dernières années du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Plus de 20 % des individus âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés en Argentine, en Australie, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Indonésie, en Israël, au Mexique, au Royaume-Uni et en Turquie (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.2).

Les taux de scolarisation commencent à baisser à partir de l'âge de 17 ans dans presque tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 (à partir de l'âge de 18 ans au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Irlande, en Norvège, en République slovaque, en Slovaquie, en Suède et en Suisse). En moyenne, les taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire passent de 93 % à l'âge de 16 ans, à 85 % à l'âge de 17 ans, à 53 % à l'âge de 18 ans et à 25 % à l'âge de 19 ans. En Belgique, en Corée, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, au Japon, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovaquie et en Suède,

90 %, voire davantage, des jeunes de 17 ans sont encore scolarisés à ce niveau d'enseignement alors que la scolarité obligatoire prend fin avant l'âge de 17 ans dans la plupart de ces pays (voir le tableau C1.1b disponible en ligne).

Scolarisation des jeunes adultes

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 26 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés, principalement dans l'enseignement tertiaire, selon les chiffres de 2009. Leurs taux de scolarisation sont égaux ou supérieurs à 30 % en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Slovénie et en Suède (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.1). Il y a lieu de signaler, toutefois, que les taux de scolarisation de l'enseignement tertiaire peuvent être surestimés dans les pays où les étudiants en mobilité internationale sont nombreux par rapport à la taille de leur population. Pour plus d'informations concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, il convient de consulter l'indicateur A3, dont les données sont ajustées compte tenu de cet impact.

Les politiques mises en œuvre pour développer l'enseignement tertiaire ont accru les taux de scolarisation dans de nombreux pays de l'OCDE et autres pays du G20. Jusqu'ici, ces politiques ont plus que compensé le déclin démographique qui laissait entrevoir une stabilisation ou une baisse de la demande de formation dans certains pays de l'OCDE. En moyenne, dans tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux de scolarisation des individus âgés de 20 à 29 ans ont augmenté de 8.2 points de pourcentage entre 1995 et 2009 (soit une croissance annuelle de 0.6 point de pourcentage). Les taux de scolarisation des 20-29 ans ont progressé à des degrés divers dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et des autres pays du G20 durant la même période. Cette augmentation est égale ou supérieure à 10 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque et en Suède. Elle est particulièrement marquée en Hongrie et en République tchèque : ces pays ont rejoint le milieu du classement des pays de l'OCDE alors qu'ils figuraient aux dernières places au début de la période de référence. D'un autre côté, des signes de nivellement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire apparaissent en Espagne et en France (voir le tableau C1.2).

Comme pour les 15-19 ans, la progression des taux de scolarisation des 20-29 ans a marqué le pas ces dernières années. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont comparables, la progression annuelle moyenne est passée de près de 0.8 point de pourcentage entre 1995 et 2005 à moins de 0.2 points de pourcentage entre 2005 et 2009. Près d'un tiers des pays affichent des taux stables ces cinq dernières années (avec une variation de moins de 1 point de pourcentage entre 2005 et 2009). En Australie, en Irlande, en Islande et en Suède, ces taux ont même diminué de près de 2 points de pourcentage durant la même période. Parmi ces pays, l'Australie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne et la Suède ont enregistré des taux de scolarisation supérieurs à 30 % durant la même période. Par contraste, les taux de scolarisation n'ont jamais franchi la barre des 25 % au Brésil (entre 2007 et 2009), en Espagne, en Estonie, en France, en Hongrie, en Irlande, au Mexique et au Royaume-Uni (entre 2006 et 2009). Toutefois, les taux ont progressé de plus de 2 % en Autriche, aux Pays-Bas et en République tchèque, et de plus de 4 % en République slovaque et en Turquie entre 2005 et 2009. Dans les pays de l'OCDE, les tendances d'évolution des taux de scolarisation sont fortement corrélées chez les 15-19 ans et les 20-29 ans pour toutes les années dont les données sont disponibles (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.1).

Variation selon le sexe

Dans certains pays, les taux de scolarisation plus élevés des jeunes femmes s'expliquent par l'amélioration de l'accès à l'éducation, mais ils peuvent également être le signe d'une entrée plus tardive des femmes sur le marché du travail. Inversement, les barrières culturelles et la difficulté d'accès aux services de garde d'enfants peuvent contribuer à réduire leurs taux de scolarisation.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes âgées de 20 à 29 ans sont, comme celles âgées de 15 à 19 ans, plus nombreuses à être scolarisées que leurs homologues masculins. Chez les 20-29 ans, l'écart de taux entre les femmes et les hommes représente plus de 10 points de pourcentage en Argentine, en Estonie, en Slovénie et en Suède. Toutefois, les taux masculins sont plus élevés que les taux féminins dans ce groupe

d'âge en Allemagne, en Corée, en Indonésie, en Irlande, au Mexique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie. En Corée, l'écart en faveur des hommes représente 17 points de pourcentage et est principalement imputable au fait que les hommes obtiennent leur diplôme plus tardivement en raison du service militaire obligatoire. Dans tous ces pays, l'écart de taux se comble chez les 30-39 ans. En Irlande et au Mexique, les taux de scolarisation sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes dans ce groupe d'âge, ce qui s'explique peut-être par le fait que les femmes entament leurs études plus tardivement pour des raisons familiales. Dans les pays où les taux masculins de scolarisation sont plus élevés que les taux féminins chez les 15-19 ans, comme en Indonésie, en Suisse et en Turquie, les mêmes tendances se retrouvent chez les 20-29 ans (voir le tableau C1.1a).

Dans l'enseignement tertiaire, les étudiants ont tendance à suivre leurs études à temps plein plutôt qu'à temps partiel, qu'ils aient opté pour une formation de type A ou B. Les étudiants peuvent choisir un mode de scolarisation à temps partiel parce qu'ils souhaitent travailler en même temps, pour des raisons familiales (en particulier les femmes), à cause de domaines d'études différents ou pour d'autres motifs. Dans l'ensemble, la prévalence de la scolarisation à temps partiel ne varie guère entre les sexes, les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes à la choisir. La situation est plus nuancée à l'échelle nationale. Dans les formations tertiaires de type B (qui préparent à une insertion professionnelle directe), la proportion de femmes scolarisées à temps partiel est supérieure de plus de 10 points de pourcentage à celle des hommes en Hongrie, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en République slovaque. L'inverse s'observe en Allemagne, en Islande et en Suisse, où les hommes sont plus nombreux à opter pour une scolarisation à temps partiel que les femmes. Les écarts entre les sexes sont plus ténus dans les formations tertiaires de type A. Toutefois, la proportion de femmes scolarisées à temps partiel est supérieure de plus de 5 points de pourcentage à celle des hommes en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande, au Japon, en Norvège et en République slovaque. L'inverse s'observe en Estonie et en Finlande (voir le tableau C1.5).

Scolarisation des adultes dans des programmes conçus pour préparer à un accès direct au marché du travail

La poursuite ou la reprise des études est l'un des moyens qui s'offre aux adultes pour améliorer ou diversifier leurs compétences, et les mettre davantage en adéquation avec la demande sur le marché du travail. Dans le contexte de la hausse du chômage et de la possible évolution structurelle de la demande de compétences, certains pays, comme le Chili, ont adopté des politiques spécifiques pour encourager les adultes à entreprendre une formation tertiaire de type B.

L'augmentation généralisée du taux de chômage dans les pays de l'OCDE entre 2008 et 2009 n'a pas entraîné d'élévation significative du taux de scolarisation des adultes durant la même période. Il n'existe pas non plus de corrélation directe entre la progression des taux de scolarisation entre 2008 et 2009 et l'augmentation du taux de chômage observée entre 2007 et 2008 dans certains pays de l'OCDE car d'autres facteurs, tels que la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne et les aides en cas de chômages, peuvent influencer la décision des adultes de reprendre une formation.

L'encadré C1.1 indique les pays qui ont assisté à l'augmentation la plus importante des taux de scolarisation des adultes à la fin de la période de référence (entre 2005 et 2009), au moment où tous les pays de l'OCDE, sauf le Luxembourg, ont connu la plus forte hausse du chômage.

Dans un cinquième environ des pays, c'est entre 2008 et 2009 qu'est intervenu l'accroissement le plus important de la scolarisation des adultes âgés de 35 à 39 ans dans des formations tertiaires de type B (formations pratiques de durée plus courte) qui ont pour finalité une insertion professionnelle directe. L'augmentation sensible du taux de chômage entre 2007 et 2008 en Espagne et en Irlande n'a pas eu d'impact sur les taux de scolarisation des adultes l'année suivante. Toutefois, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, la progression des taux de scolarisation entre 2008 et 2009 est bel et bien le reflet de l'augmentation du taux de chômage observée entre 2007 et 2008. En Australie, entre 2008 et 2009, les taux de scolarisation dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les formations tertiaires de type B ont enregistré une progression de plus de 10 % parmi les 30-34 ans, les 35-39 ans et les plus de 40 ans, alors que le taux de chômage était également à la hausse (« Key Short-Term Economic Indicators », *Base de données 2011 de l'OCDE*).

Encadré C1.1. Évolution de la scolarisation des adultes dans des programmes conçus pour préparer les étudiants à un accès direct au marché du travail (2008-09)

Pays où, durant la période 2005-09, la plus forte augmentation du taux de scolarisation s'est produite entre 2008 et 2009, et où le taux le plus élevé de scolarisation a été atteint en 2009 aux niveaux CITE 3C, 4C et 5B. L'augmentation du taux de scolarisation (en pourcentage) est indiquée en regard du nom des pays.


	30-34 ans ¹	35-39 ans ¹	Plus de 40 ans ²
CITE 3C	Pays-Bas 9.6 %	Danemark 2.6 %	–
CITE 4C	Australie 12 %	Australie 10.3 %	Australie 14.1 %, Islande 29.8 %
CITE 5B		Australie 12.6 %, Belgique 10.7 %, Chili 29.5 %, Israël 20.7 %, Nouvelle-Zélande 7 %, États-Unis 17.4 %	Australie 13.6 %, Belgique 11.3 %, Chili 23.9 %, Canada 4.2 %, Estonie 1.4 %, Nouvelle-Zélande 5.5 %

1. Les pays dont le taux de scolarisation est inférieur à 0.5 % en 2009 sont exclus.

2. Les pays dont le taux de scolarisation est inférieur à 0.1 % en 2009 sont exclus.

Le taux de scolarisation correspond aux effectifs de chaque groupe d'âge divisés par la population totale du groupe d'âge considéré.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471307>

Lecture du graphique

Dans ces pays, le taux de scolarisation de la population adulte, tel que défini dans l'indicateur A3, a enregistré sa plus forte augmentation entre 2008 et 2009. Cette tendance peut traduire l'intérêt accru des pouvoirs publics envers la formation des adultes au travers de la multiplication des programmes de formation, mais aussi l'augmentation de la proportion d'adultes reprenant le chemin de l'école dans un contexte d'ajustement du marché de l'emploi. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, la scolarisation des adultes âgés de 35 à 39 ans au niveau CITE 5B a enregistré sa plus forte augmentation la dernière année de la période 2005-09.

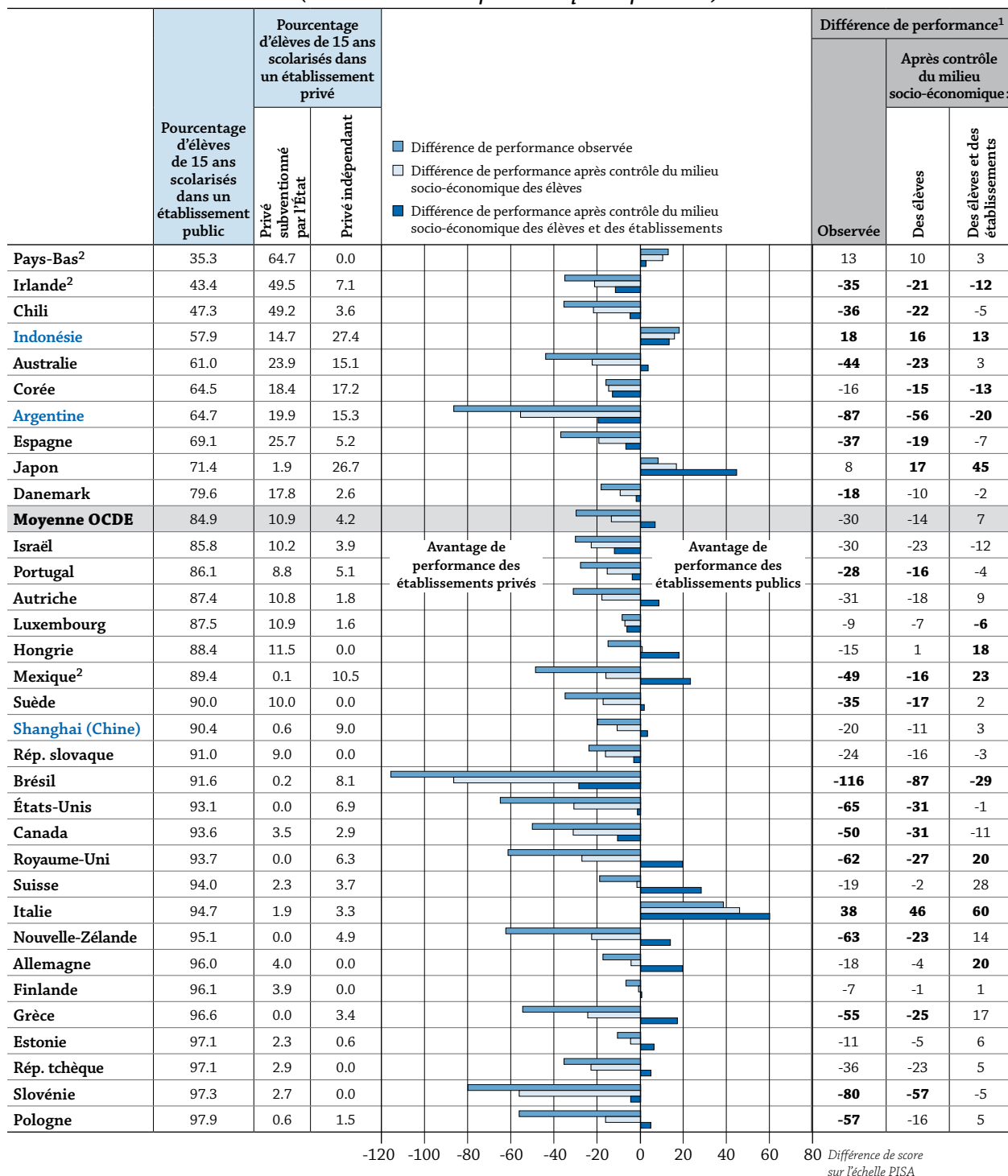
Taille relative du secteur public et du secteur privé

L'enseignement primaire et secondaire reste l'apanage du secteur public dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 90 % des élèves de l'enseignement primaire fréquentent un établissement public. Les pourcentages diminuent légèrement dans l'enseignement secondaire : les établissements publics accueillent respectivement 86 % et 81 % des élèves dans le premier cycle et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Échappe à ce constat l'Indonésie où un pourcentage significatif d'élèves (37 %) fréquentent un établissement privé indépendant dans l'enseignement secondaire. L'Indonésie, le Japon, le Mexique et le Portugal font également figure d'exception dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans ces pays, les établissements privés indépendants (c'est-à-dire ceux dont la part publique du financement est inférieure à 50 %) accueillent respectivement 52 %, 31 %, 18 % et 20 % des effectifs d'élèves (voir le tableau C1.4 et l'indicateur D5).

La tendance est assez différente dans l'enseignement tertiaire, où le secteur privé prend généralement plus d'importance. Les établissements privés accueillent, par exemple, 38 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 29 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau. Au Royaume-Uni, l'enseignement tertiaire est presque exclusivement dispensé par des établissements privés subventionnés par l'État. En Israël, 66 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 77 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau fréquentent ce type d'établissement. En Estonie, 91 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État. Les établissements privés indépendants sont nettement plus nombreux dans l'enseignement tertiaire que dans les niveaux d'enseignement inférieurs : ils accueillent en moyenne plus de 15 % des étudiants. C'est particulièrement vrai au Brésil, au Chili, en Corée et au Japon, où plus de 85 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B fréquentent ce type d'établissement (voir le tableau C1.5).

Graphique C1.3. Différence de performance en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans entre les établissements publics et privés

Différence de performance sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit entre les établissements publics et privés (tant subventionnés par l'État qu'indépendants)




Remarque : en moyenne, dans les pays de l'OCDE, un score de 39 points sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit correspond à une année d'études pour les élèves de 15 ans.

1. Les différences de performance statistiquement significatives sont indiquées en gras.

2. La définition des établissements privés dans PISA se fonde sur la part du financement public, mais aussi sur le degré de direction ou de réglementation laissé aux pouvoirs publics. Elle peut donc différer de celle utilisée dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation*.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves scolarisés dans un établissement public.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE, tableau IV.3.9. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932468324>

Performance des établissements publics et privés

L'enseignement est principalement dispensé dans des établissements publics, définis dans l'enquête PISA comme des établissements dont la gestion relève directement ou indirectement d'instances publiques en charge de l'éducation, d'un organisme gouvernemental ou d'un conseil de direction dont la plupart des membres sont désignés par une instance publique ou sont élus au suffrage public.

En moyenne, dans les pays où les établissements privés accueillent une partie significative des effectifs, les élèves qui fréquentent un établissement privé obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui fréquentent un établissement public, même si cet avantage est moindre après contrôle du milieu socio-économique des élèves. Dans de nombreux pays et en moyenne dans les pays de l'OCDE, l'avantage de performance en faveur des élèves scolarisés dans un établissement privé est inversé après contrôle du milieu socio-économique des élèves et de l'établissement. En Hongrie, en Indonésie, en Italie, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, l'écart de performance, après contrôle du milieu socio-économique des élèves et de l'établissement, est statistiquement significatif en faveur des établissements publics (voir le graphique C3.1).

Lors de l'interprétation de ces données, il est important de garder à l'esprit le fait que de nombreux facteurs interviennent dans le choix de l'établissement. Les familles n'ont pas nécessairement les moyens d'inscrire leur enfant dans un établissement privé où ils devraient s'acquitter de frais de scolarité. Même les établissements privés subventionnés par l'État qui ne facturent pas de frais de scolarité peuvent cibler des groupes différents ou appliquer des pratiques plus restrictives de transfert ou de sélection. La neutralisation des différences de milieu socio-économique entre les élèves et les établissements permet d'analyser cet aspect. Les établissements privés n'obtiennent pas de meilleurs résultats après contrôle des facteurs socio-économiques, mais ils restent une alternative attractive aux yeux des parents soucieux de permettre à leur enfant de tirer pleinement parti de tous leurs avantages, y compris celui que leur confère le milieu socio-économique de leur effectif d'élèves (voir OCDE, 2010i).

Définitions

Les formations de l'enseignement secondaire sont classées en trois catégories selon la mesure dans laquelle elles visent un groupe particulier de professions ou de secteurs d'activité et permettent d'acquérir une qualification pertinente sur le marché du travail :

- Dans les **programmes « emploi-études »**, moins de 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance. Il s'agit notamment des formations organisées en collaboration avec les autorités en charge de l'éducation ou les établissements d'enseignement dans lesquelles les périodes d'étude en milieu scolaire et les périodes de formation pratique en entreprise sont soit concomitantes, soit en alternance (formation sous contrat d'apprentissage ou en alternance).
- Les **formations de la filière générale** ne sont pas explicitement conçues pour préparer les élèves à exercer des professions précises ou à accéder à des formations professionnelles ou techniques plus poussées (moins de 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).
- Les **formations de la filière préprofessionnelle ou prétechnique** sont principalement destinées à initier les élèves au monde du travail et à les préparer à suivre une formation professionnelle ou technique plus poussée. Elles ne sont cependant pas conçues pour donner aux élèves une qualification professionnelle ou technique qu'ils peuvent d'emblée valoriser sur le marché du travail (au moins 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'une formation ne signifie pas nécessairement qu'elle donne accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, certaines formations à vocation professionnelle sont également conçues pour préparer les élèves à des études tertiaires plus poussées alors que dans d'autres, les formations générales ne donnent pas toujours directement accès à des niveaux supérieurs d'enseignement.

Les **formations « scolaires »** sont celles dispensées, exclusivement ou en partie, dans des établissements d'enseignement ou dans des centres de formation reconnus comme établissements d'enseignement qui sont gérés par les pouvoirs publics, des entités privées ou des entreprises. Les formations scolaires peuvent comporter un volet pratique, par exemple une formation pratique en entreprise. Elles sont classées dans la catégorie des formations scolaires si 75 % de leur programme est dispensé en milieu scolaire ou par enseignement à distance.

Les **formations de la filière professionnelle ou technique** préparent les élèves à l'exercice immédiat de professions spécifiques, sans qu'une formation complémentaire soit requise. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique pertinente sur le marché du travail.

Les formations de la filière préprofessionnelle et professionnelle se répartissent en deux catégories selon qu'elles sont dispensées principalement en milieu scolaire (formations scolaires) ou en entreprise (programmes emploi-études).

Méthodologie

Les données sur les taux de scolarisation se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur les systèmes d'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur des nombres d'individus. En d'autres termes, ils ne font pas la distinction entre la scolarisation à temps plein ou à temps partiel, car certains pays ne reconnaissent pas la scolarisation à temps partiel. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les données présentées ne rendent compte que partiellement de ce mode de scolarisation.

Les taux nets de scolarisation indiqués en pourcentage dans les tableaux C1.1a et C1.2 sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge considéré sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge. Dans le tableau C1.1b (disponible en ligne), les taux nets de scolarisation sont calculés par niveau d'enseignement.

Dans le tableau C1.2, les taux de scolarisation de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007 dans les pays membres de l'OCDE et dans quatre des six pays partenaires à l'époque (le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie et Israël).

Les données sur la formation sous contrat d'apprentissage proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE durant le troisième trimestre de l'année 2007.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2006b), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE.

OCDE (2010b), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances dans l'apprentissage et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), Éditions OCDE.

OCDE (2010i), *Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques* (Volume IV), Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Key Short-Term Economic Indicators*, <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=KEI>, consulté le 20 juin 2011.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :




- **Tableau C1.1b. Caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2009)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471174>
- **Tableau C1.6a. Espérance de scolarisation (2009)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471269>
- **Tableau C1.6b. Espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (2009)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471288>

Tableau C1.1a. Taux de scolarisation, selon l'âge (2009)
 Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

	Âge de fin de l'obligation scolaire	Nombre d'années pendant lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Groupe d'âge dans lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Taux de scolarisation par groupe d'âge, en pourcentage de la population du même groupe d'âge													
				2 ans et moins ¹	De 3 à 4 ans	De 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans			De 20 à 29 ans			De 30 à 39 ans			De 40 ans et plus	
							G + F	Garçons	Filles	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
OCDE	Australie	15	12	5 - 16	a	31.8	99.3	80.0	79.2	80.8	31.5	31.2	31.9	11.7	11.1	12.3	4.6
	Autriche	15	12	5 - 16	3.1	72.3	98.4	79.4	78.8	80.0	23.2	21.8	24.7	4.3	4.6	4.1	0.6
	Belgique	18	15	3 - 17	17.1	99.1	98.9	93.2	91.0	95.5	29.5	26.0	33.0	8.7	7.6	9.9	3.8
	Canada ²	16-18	12	6 - 17	a	m	m	81.1	79.2	82.5	25.6	23.1	28.1	5.5	4.9	6.1	1.2
	Chili	18	10	6 - 15	0.1	55.9	93.2	73.0	72.5	73.5	23.1	23.0	23.2	3.8	4.0	3.6	0.7
	Rép. tchèque	15	13	5 - 17	5.2	72.6	98.7	89.2	88.2	90.3	22.5	19.8	25.4	3.7	3.3	4.2	0.5
	Danemark	16	13	3 - 16	a	95.5	97.6	83.6	83.3	83.9	36.9	33.1	40.8	8.0	6.9	9.2	1.5
	Estonie	15	14	4 - 17	n	90.7	100.0	84.6	82.1	87.3	26.3	21.3	31.4	6.5	4.2	8.8	0.8
	Finlande	16	13	6 - 18	a	50.3	95.5	86.9	86.1	87.6	41.4	38.4	44.4	14.9	13.8	16.1	3.5
	France	16	15	3 - 17	6.1	101.4	99.8	84.0	82.7	85.3	19.2	17.4	20.9	2.6	2.1	3.1	x(13)
	Allemagne	18	14	4 - 17	7.4	91.9	99.4	88.5	88.1	88.9	30.0	31.0	29.0	2.7	3.1	2.3	0.1
	Grèce	14-15	13	5 - 17	n	26.1	100.1	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	18	14	4 - 17	a	82.6	98.9	89.9	89.5	90.3	24.9	22.9	26.9	4.8	3.5	6.0	0.6
	Islande	16	14	3 - 16	a	95.3	98.2	84.9	82.9	87.1	35.0	30.5	39.8	12.9	9.0	17.1	3.9
	Irlande	16	14	5 - 18	n	23.4	101.7	92.1	89.6	94.6	18.7	19.4	18.0	5.2	4.9	5.5	0.2
	Israël	17	13	4 - 16	n	89.4	96.2	64.2	61.4	67.1	21.8	19.0	24.7	5.5	6.1	5.0	1.0
	Italie	16	14	3 - 16	2.7	95.9	99.8	81.8	80.2	83.5	21.3	18.5	24.3	3.2	2.9	3.5	0.1
	Japon	15	14	4 - 17	0.1	87.8	101.0	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	14	11	7 - 17	n	32.3	95.7	87.5	86.9	88.2	29.1	37.0	20.5	2.0	2.1	1.8	0.5
	Luxembourg ³	15	12	4 - 15	1.4	82.1	95.6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	15	11	4 - 14	n	68.1	104.6	51.9	50.7	53.1	11.4	11.6	11.2	3.9	3.3	4.4	0.7
	Pays-Bas	18	14	4 - 17	a	50.5	99.5	89.7	88.8	90.6	29.1	29.6	28.6	2.9	3.1	2.7	0.7
	Nouvelle-Zélande	16	13	4 - 16	n	90.7	100.6	80.6	78.8	82.4	32.1	31.5	32.7	12.9	11.4	14.2	5.4
	Norvège	16	15	3 - 17	a	95.0	99.5	85.9	85.6	86.2	28.5	25.5	31.6	6.6	5.1	8.2	1.7
	Pologne	16	13	6 - 18	1.3	47.1	94.1	92.7	92.3	93.2	31.3	30.3	32.3	4.7	3.3	6.1	x(13)
	Portugal	14	12	5 - 16	n	77.2	103.1	84.6	81.9	87.5	23.9	23.1	24.7	9.9	9.3	10.4	2.9
	Rép. slovaque	16	12	6 - 17	3.3	67.2	96.1	85.1	83.7	86.5	20.1	16.6	23.7	4.2	2.8	5.7	0.7
	Slovénie	14	12	6 - 17	n	81.4	97.1	91.1	89.0	93.3	33.6	27.5	40.3	5.1	4.5	5.8	0.6
Espagne	16	14	3 - 16	24.6	98.7	100.1	81.4	78.2	84.7	21.8	19.8	23.9	4.2	4.0	4.5	1.1	
Suède	16	15	4 - 18	a	91.2	98.7	87.0	86.5	87.5	34.0	28.5	39.7	12.9	9.1	16.8	2.7	
Suisse	15	12	5 - 16	1.8	25.0	100.0	84.7	86.4	82.9	23.1	23.5	22.7	4.0	4.4	3.5	0.4	
Turquie	14	7	7 - 13	n	8.9	91.3	53.5	56.1	50.8	14.8	16.7	12.9	2.3	2.7	1.9	0.3	
Royaume-Uni	16	13	4 - 16	2.9	88.6	102.6	73.7	70.2	75.5	17.3	15.6	19.1	5.8	4.6	6.9	1.6	
États-Unis	17	11	6 - 16	n	46.3	97.1	80.9	78.2	83.8	24.4	21.4	27.5	5.8	4.5	7.1	1.4	
Moyenne OCDE	16	13	4 - 16	2.3	70.1	98.6	82.1	80.9	83.4	26.0	24.4	27.7	6.2	5.4	7.0	1.5	
Moyenne UE21	16	13	4 - 16	3.6	75.5	98.8	86.2	84.7	87.7	26.6	24.2	29.0	6.0	5.1	6.9	1.3	
Autres G20	Argentine ²	17	11	5 - 15	n	53.9	105.6	71.0	63.9	78.4	25.0	19.3	30.7	7.2	5.7	8.8	1.3
	Brésil	17	9	7 - 15	7.4	43.9	96.5	75.4	74.8	76.0	20.8	19.6	22.0	8.6	7.2	9.8	2.5
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	15	9	6 - 14	n	14.4	97.2	62.4	62.6	62.3	10.3	10.6	10.0	0.1	0.1	n	n
	Féd. de Russie	17	8	7 - 14	17.6	70.3	93.5	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : l'âge de fin de l'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine la scolarisation obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin de l'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les individus de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'être scolarisés. Les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. Sont uniquement inclus les programmes préprimaires institutionnels. Ces programmes n'étant pas la seule forme d'accueil préprimaire efficace proposée, toute interprétation sur l'accès et la qualité de l'accueil et de l'enseignement préprimaire doit donc être faite avec prudence. Dans les pays proposant un système d'accueil préprimaire intégré, le taux de scolarisation est considéré comme non applicable aux enfants âgés de 2 ans et moins.

2. Année de référence : 2008.

3. Les taux de scolarisation sont sous-estimés, car un grand nombre d'élèves/étudiants sont scolarisés dans des pays limitrophes.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471155>

Tableau C1.2. Évolution des taux de scolarisation (entre 1995 et 2009)
Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

	Taux de scolarisation des 15-19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans								Taux de scolarisation des 20-29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans							
	1995	2000	2002	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2002	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE																
Australie	m	m	m	m	m	m	m	80	23	28	33	33	33	33	33	32
Autriche	75	77	77	80	82	79	79	79	16	18	17	19	20	22	22	23
Belgique	94	91	92	94	95	94	92	93	24	25	27	29	29	28	29	30
Canada	80	81	80	80	81	81	81	m	22	23	25	26	26	26	26	m
Chili	64	66	66	74	72	74	74	73	m	m	m	m	m	20	21	23
Rép. tchèque	66	81	90	90	90	90	90	89	10	14	16	20	20	22	21	23
Danemark	79	80	82	85	83	83	84	84	30	35	36	38	38	38	37	37
Estonie	m	m	m	87	87	85	84	85	m	m	m	27	27	27	26	26
Finlande	81	85	85	87	88	88	87	87	28	38	40	43	43	43	43	41
France	89	87	86	85	84	84	84	84	19	19	20	20	20	20	19	19
Allemagne	88	88	89	89	89	88	89	88	20	24	26	28	28	29	28	30
Grèce	62	82	83	97	93	80	83	m	13	16	25	24	32	27	29	m
Hongrie	64	78	81	87	88	89	89	90	10	19	21	24	25	25	25	25
Islande	79	79	81	85	85	84	84	85	24	31	32	37	37	36	35	35
Irlande	79	81	83	89	88	90	90	92	14	16	19	21	20	21	18	19
Israël	m	64	65	65	65	65	64	64	m	m	21	20	21	21	21	22
Italie	m	72	76	80	81	80	82	82	m	17	18	20	20	21	21	21
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	75	79	80	86	86	87	89	87	15	24	27	27	28	28	28	29
Luxembourg	73	74	75	72	73	74	75	m	m	5	6	6	9	6	10	m
Mexique	36	42	44	48	49	50	52	52	8	9	10	11	11	11	11	11
Pays-Bas	89	87	87	86	89	89	90	90	21	22	23	26	27	28	29	29
Nouvelle-Zélande	68	72	74	74	74	75	74	81	17	23	28	30	29	30	29	32
Norvège	83	86	85	86	86	87	87	86	25	28	26	29	30	30	29	29
Pologne	78	84	87	92	93	93	93	93	16	24	28	31	31	31	30	31
Portugal	68	71	71	73	73	77	81	85	22	22	22	22	21	21	23	24
Rép. slovaque	m	m	76	85	85	86	85	85	m	m	13	16	17	18	19	20
Slovénie	m	m	m	91	91	91	91	91	m	m	m	32	33	33	33	34
Espagne	73	77	78	81	80	80	81	81	21	24	23	22	22	22	21	22
Suède	82	86	86	87	88	87	86	87	22	33	34	36	36	35	33	34
Suisse	80	83	83	83	84	84	85	85	15	19	20	22	22	23	23	23
Turquie	30	28	34	41	45	47	46	53	7	5	6	10	11	12	13	15
Royaume-Uni	m	m	m	m	70	71	73	74	m	m	m	m	17	17	17	17
États-Unis	72	73	75	79	78	80	81	81	19	20	23	23	23	23	23	24
Moyenne OCDE	73	76	78	81	81	81	81	82	18	22	23	25	25	25	25	26
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	74	77	78	81	81	82	82	83	19	23	24	26	26	26	26	27
Moyenne UE21	77	81	82	86	85	85	85	86	19	22	23	25	26	25	25	27
Autres G20																
Argentine	m	m	m	m	m	m	71	m	m	m	m	m	m	m	25	m
Brésil	m	m	m	m	m	75	76	75	m	m	m	m	m	21	21	21
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	62	m	m	m	m	m	m	m	10
Féd. de Russie	m	71	74	74	m	m	77	m	m	m	13	19	m	m	20	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes concernant les années 2001, 2003 et 2004 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471193>

Tableau C1.3. Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2009)
 Répartition des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon la finalité des programmes et le premier âge de sélection dans le système d'éducation

	D'après PISA 2009 : premier âge de sélection dans le système d'éducation	Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire				
		Filière générale	Filière préprofessionnelle	Filière professionnelle	Filière générale	Filière préprofessionnelle	Filière professionnelle	Programmes emploi-études	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	16	79.0	a	21.0	52.6	a	47.4	m
	Autriche	10	100.0	n	n	22.7	6.2	71.1	35.9
	Belgique	12	70.5	4.8	24.7	27.2	a	72.8	1.8
	Canada ¹	16	100.0	x(2)	x(2)	94.5	x(7)	5.5	a
	Chili	16	100.0	a	a	66.1	a	33.9	a
	Rép. tchèque	11	99.5	0.5	a	26.7	n	73.3	32.2
	Danemark	16	100.0	n	n	52.7	n	47.3	46.5
	Estonie	15	99.0	0.1	0.9	67.0	a	33.0	0.4
	Finlande	16	100.0	a	a	31.2	a	68.8	14.7
	France	15	99.7	0.3	a	55.8	a	44.2	12.4
	Allemagne	10	97.6	2.4	a	46.8	a	53.2	45.3
	Grèce	15	100.0	a	a	69.1	a	30.9	a
	Hongrie	11	99.2	0.4	0.5	75.5	10.2	14.3	14.3
	Islande	16	100.0	a	a	66.1	1.7	32.2	15.4
	Irlande	15	97.0	3.0	n	65.6	33.0	1.5	1.5
	Israël	15	100.0	a	a	64.7	a	35.3	3.6
	Italie	14	100.0	a	a	41.0	32.6	26.5	a
	Japon	15	100.0	a	a	76.2	0.9	22.8	a
	Corée	14	100.0	a	a	75.6	a	24.4	a
	Luxembourg	13	100.0	n	a	38.7	a	61.3	14.5
	Mexique	15	81.5	a	18.5	90.6	a	9.4	a
	Pays-Bas	12	72.0	21.7	6.3	32.9	a	67.1	21.5
	Nouvelle-Zélande	16	100.0	n	n	60.5	7.9	31.7	a
	Norvège	16	100.0	a	a	45.9	a	54.1	16.6
	Pologne	16	99.4	0.6	a	52.8	a	47.2	6.3
	Portugal	12	83.9	0.1	16.0	61.6	5.6	32.8	a
	Rép. slovaque	11	98.7	1.3	n	28.4	a	71.6	27.8
	Slovénie	14	100.0	a	a	35.7	n	64.3	0.7
Espagne	16	99.5	a	0.5	57.1	a	42.9	1.7	
Suède	16	99.0	n	1.0	43.6	1.1	55.3	n	
Suisse	12	100.0	n	n	34.5	n	65.5	60.1	
Turquie ²	11	a	a	a	59.2	a	40.8	n	
Royaume-Uni ³	16	100.0	a	a	69.5	x(7)	30.5	m	
États-Unis	16	100.0	a	a	m	m	m	m	
Moyenne OCDE	14	96.1	1.1	2.8	54.1	3.2	42.7	12.1	
Moyenne UE21	14	95.9	1.7	2.4	47.6	4.4	48.0	13.9	
Autres G20	Argentine ¹	m	100.0	a	a	17.0	a	83.0	m
	Brésil	17	100.0	a	n	88.4	a	11.6	a
	Chine	m	99.8	0.2	x(2)	49.6	50.4	x(5)	a
	Inde	m	100.0	a	a	98.0	a	2.0	m
	Indonésie	m	100.0	a	a	61.7	a	38.3	m
	Féd. de Russie	15	100.0	a	a	51.5	18.0	30.5	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	99.8	0.2	m	62.5	7.1	30.5	m

1. Année de référence : 2008.

2. Les programmes du niveau CITE 3C sont exclus.

3. Les programmes post-secondaires non tertiaires sont inclus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471212>

Tableau C1.4. Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2009)
Répartition des élèves, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation

	Type d'établissement									Mode de scolarisation	
	Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Primaire et secondaire	
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE											
Australie	69.5	30.5	a	65.8	34.2	m	69.7	30.1	0.2	84.4	15.6
Autriche	94.4	5.6	x(2)	91.1	8.9	x(5)	89.6	10.4	x(8)	m	m
Belgique ¹	45.9	54.1	m	39.7	60.3	m	43.7	56.3	m	79.6	20.4
Canada ²	95.0	5.0	x(2)	92.3	7.7	x(5)	94.0	6.0	x(8)	100.0	a
Chili	42.2	51.8	6.0	47.1	46.9	6.0	41.5	51.9	6.6	100.0	a
Rép. tchèque	98.5	1.5	a	97.4	2.6	a	85.9	14.1	a	100.0	n
Danemark	86.5	13.2	0.3	74.2	25.1	0.8	97.8	2.1	0.1	97.4	2.6
Estonie	96.0	a	4.0	96.9	a	3.1	96.2	a	3.8	95.8	4.2
Finlande	98.6	1.4	a	95.6	4.4	a	86.2	13.8	a	100.0	a
France	85.1	14.3	0.5	78.2	21.5	0.3	68.6	30.4	1.0	m	m
Allemagne	96.1	3.9	x(2)	91.1	8.9	x(5)	92.5	7.5	x(8)	99.7	0.3
Grèce	92.7	a	7.3	94.4	a	5.6	95.1	a	4.9	97.9	2.1
Hongrie	91.7	8.3	a	90.9	9.1	a	80.2	19.8	a	95.7	4.3
Islande	98.1	1.9	n	99.2	0.8	n	79.4	20.3	0.3	89.8	10.2
Irlande	99.6	a	0.4	100.0	a	n	98.3	a	1.7	99.9	0.1
Israël	m	m	a	m	m	a	m	m	a	100.0	a
Italie	93.2	a	6.8	96.0	a	4.0	91.1	3.6	5.3	99.1	0.9
Japon	98.9	a	1.1	92.8	a	7.2	69.0	a	31.0	98.7	1.3
Corée	98.6	a	1.4	81.6	18.4	a	54.3	45.7	n	100.0	a
Luxembourg	91.8	0.4	7.9	80.9	10.7	8.4	84.0	7.2	8.8	99.9	0.1
Mexique	91.7	a	8.3	88.7	a	11.3	81.5	a	18.5	100.0	a
Pays-Bas	m	a	m	m	a	m	m	a	m	99.1	0.9
Nouvelle-Zélande	87.6	10.2	2.1	82.9	12.1	5.0	72.0	15.7	12.2	88.4	11.6
Norvège	97.7	2.3	x(2)	96.9	3.1	x(5)	90.5	9.5	x(8)	99.0	1.0
Pologne	97.4	0.7	1.9	96.2	1.1	2.7	86.9	1.3	11.9	94.9	5.1
Portugal	88.1	3.2	8.7	81.2	5.1	13.7	75.8	4.0	20.2	100.0	a
Rép. slovaque	94.2	5.8	n	93.6	6.4	n	86.4	13.6	n	98.8	1.2
Slovénie	99.7	0.3	n	99.9	0.1	a	96.2	2.0	1.8	94.2	5.8
Espagne	68.5	27.8	3.7	67.8	28.8	3.3	77.5	12.1	10.4	92.3	7.7
Suède	92.4	7.6	n	89.7	10.3	n	85.5	14.5	n	91.4	8.6
Suisse	95.5	1.4	3.0	92.0	2.8	5.2	93.3	2.8	3.9	99.8	0.2
Turquie	97.8	a	2.2	a	a	a	97.1	a	2.9	m	m
Royaume-Uni	94.9	0.1	5.0	80.7	13.3	6.0	56.0	38.1	5.9	97.0	3.0
États-Unis	90.2	a	9.8	90.9	a	9.1	91.2	a	8.8	100.0	a
Moyenne OCDE	89.5	7.6	2.9	85.8	10.7	3.5	81.2	13.1	5.7	96.5	3.5
Moyenne UE21	90.2	7.0	2.7	86.9	10.3	2.8	83.6	11.9	4.4	96.5	3.5
Autres G20											
Argentine ²	76.9	17.8	5.3	77.4	17.3	5.3	69.0	22.6	8.3	100.0	a
Brésil	87.7	a	12.3	89.9	a	10.1	85.6	a	14.4	m	m
Chine	93.3	6.7	x(2)	92.4	7.6	x(5)	85.4	14.6	x(7)	97.9	2.1
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	100.0	a
Indonésie	83.6	a	16.4	63.3	a	36.7	47.5	a	52.5	100.0	a
Féd. de Russie	99.4	a	0.6	99.5	a	0.5	98.8	a	1.2	99.9	0.1
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	89.8	4.8	5.3	83.7	8.4	7.9	76.5	12.2	11.3	98.3	1.7

1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.

2. Année de référence : 2008.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

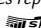
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471231>

Tableau C1.5. Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2009)

Répartition des étudiants selon le type d'établissement, le mode de scolarisation et la finalité du programme

	Type d'établissement						Mode de scolarisation								
	Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau					
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein Hommes + Femmes	Temps partiel			Temps plein	Temps partiel			
								H + F	Hommes	Femmes		H + F	Hommes	Femmes	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
OCDE	Australie	84.2	4.0	11.8	96.2	a	3.8	48.1	51.9	51.0	52.6	70.5	29.5	27.9	30.7
	Autriche	70.3	29.7	x(2)	84.8	15.2	x(5)	m	m	m	m	m	m	m	m
	Belgique ¹	44.2	55.8	m	41.8	58.2	m	62.4	37.6	40.1	35.8	82.9	17.1	18.9	15.4
	Canada ²	m	m	m	m	m	m	75.7	24.3	20.6	27.2	81.9	18.1	17.4	18.5
	Chili	8.9	2.6	88.5	29.0	23.2	47.8	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	67.3	30.3	2.4	87.1	a	12.9	88.9	11.1	13.3	10.2	97.0	3.0	1.9	3.9
	Danemark	98.9	0.5	0.6	98.2	1.8	n	62.8	37.2	33.6	41.0	90.7	9.3	8.5	9.9
	Estonie	46.6	16.9	36.5	0.2	91.2	8.6	89.7	10.3	12.6	8.9	86.0	14.0	18.1	11.5
	Finlande	100.0	n	a	83.7	16.3	a	100.0	a	a	a	56.2	43.8	50.2	38.4
	France	70.0	8.4	21.6	85.0	0.8	14.2	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne ³	57.5	42.5	x(2)	94.6	5.4	x(5)	87.7	12.3	23.6	7.0	95.2	4.8	5.3	4.4
	Grèce	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
	Hongrie	54.2	45.8	a	86.4	13.6	a	72.2	27.8	21.0	31.2	63.0	37.0	32.3	40.7
	Islande	30.5	69.5	n	79.5	20.5	n	31.1	68.9	82.0	50.7	75.5	24.5	20.9	26.5
	Irlande	97.6	a	2.4	96.6	a	3.4	67.7	32.3	27.0	38.6	87.5	12.5	12.5	12.5
	Israël	33.6	66.4	a	9.3	77.4	13.3	100.0	a	a	a	81.0	18.4	17.7	20.0
	Italie	87.2	a	12.8	92.4	a	7.6	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
	Japon	7.8	a	92.2	24.6	a	75.4	96.9	3.1	2.2	3.6	90.7	9.3	7.2	12.4
	Corée	3.3	a	96.7	24.6	a	75.4	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	95.5	a	4.5	65.9	a	34.1	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
	Pays-Bas	m	a	m	m	a	m	34.5	65.5	56.3	72.4	85.6	14.4	13.4	15.2
	Nouvelle-Zélande	59.4	30.8	9.8	96.5	2.6	0.9	39.4	60.6	56.9	63.6	59.5	40.5	37.8	42.4
	Norvège	43.2	56.8	x(2)	85.8	14.2	x(5)	55.6	44.4	28.0	54.1	69.4	30.6	27.3	32.6
	Pologne	74.9	a	25.1	66.6	a	33.4	70.4	29.6	30.9	29.3	44.7	55.3	53.6	56.6
	Portugal	97.0	a	3.0	75.7	a	24.3	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	81.9	18.1	n	86.7	n	13.3	76.0	24.0	16.7	28.1	62.1	37.9	31.4	42.1
Slovénie	80.2	4.4	15.4	91.6	5.0	3.4	53.5	46.5	45.3	47.7	74.9	25.1	25.9	24.7	
Espagne	79.7	14.6	5.7	89.7	n	10.3	95.9	4.1	2.7	5.4	71.3	28.7	30.9	26.9	
Suède	58.4	41.6	n	93.1	6.9	n	91.6	8.4	9.7	7.3	47.4	52.6	50.4	54.1	
Suisse	34.0	35.3	30.7	95.3	3.1	1.6	27.4	72.6	77.9	67.1	89.3	10.7	12.7	8.8	
Turquie	96.4	a	3.6	93.4	a	6.6	100.0	n	n	n	100.0	n	n	n	
Royaume-Uni	a	100.0	n	a	100.0	n	24.4	75.6	75.7	75.5	74.9	25.1	22.9	26.9	
États-Unis	79.1	a	20.9	71.5	a	28.5	47.3	52.7	51.9	53.2	65.5	34.5	32.0	36.4	
Moyenne OCDE	61.6	20.7	17.7	70.7	14.0	15.3	71.4	28.6	27.8	28.9	78.7	21.3	20.6	21.8	
Moyenne UE21	71.8	20.4	7.8	76.2	15.7	8.2	75.2	24.8	24.0	25.8	77.6	22.4	22.1	22.5	
Autres G20	Argentine ²	58.7	17.1	24.2	79.8	a	20.2	93.6	6.4	8.2	5.5	51.9	48.1	48.0	47.5
	Brésil	15.0	a	85.0	27.5	a	72.5	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	70.3	29.7	31.0	28.5	75.9	24.1	24.3	24.0
	Inde	m	m	m	m	m	m	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0
	Indonésie	47.9	a	52.1	38.3	a	61.7	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
	Féd. de Russie ³	95.2	a	4.8	83.1	a	16.9	69.9	30.1	31.0	29.3	50.8	49.2	44.0	53.3
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	79.6	20.4	21.1	20.2	82.7	17.3	16.4	18.2


1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.

2. Année de référence : 2008.

3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471250>